



TERRITOIRES - EDUCATION - FORMATION - EDUCATION - TRANSPORT - ENVIRONNEMENT - CULTURE & SPORT - TOURISME & PATRIMOINE - EUROPE



Communiqué de presse

➔ Vendredi 13 novembre 2015, à Brest

3^e édition de la journée «Le Soleil se lève à l'Ouest» Avec la Région, la Bretagne fête son cinéma

Partenaire de la filière audiovisuelle, le Conseil régional organise, pour la 3^e année consécutive « Le Soleil se lève à l'Ouest », journée régionale du cinéma, ouverte à tous et entièrement dédiée aux films produits ou tournés en Bretagne. Cette année, le soleil se lève à Brest, samedi 14 novembre à partir de 11h et jusqu'à 23h, en partenariat avec le cinéma *Les Studios*, les associations *Cinéphare* (mission *Zoom Bretagne*) et *Côte Ouest*.

Après Loudéac, en 2013, et Questembert, en 2014, la Région a choisi d'organiser cette 3^e édition à Brest, pendant le Festival européen du film court, qui fête cette année ses 30 ans. Une occasion toute trouvée de saluer la qualité des programmations mais aussi le travail de diffusion et d'animation mené par le cinéma *Les Studios* et l'association *Côte Ouest*, organisatrice du festival.

Professionnels et cinéphiles sont invités à participer à cette journée, entièrement gratuite, l'enjeu de ce coup de projecteur annuel étant de faire découvrir au plus grand nombre des **productions récentes soutenues par la Région** soit, cette année, **11 fictions, documentaires ou films d'animation « made in Breizh »**.

A noter la projection, en avant-première, de deux films primés en août 2015 au festival de Locarno : le court métrage d'animation d'Elice Meng et Eleonora Marinioni, *D'ombres et d'ails*, et le long métrage de **Pascale Breton**, *Suite armoricaine*. Sur les écrans en 2016, ce film, tourné en grande partie à l'université de Rennes2, sera présenté samedi soir à 20h en présence de la réalisatrice et de l'actrice principale, **Valérie Dréville**.

Jean-Michel Le Boulanger, Vice-président en charge de la culture et des pratiques culturelles, a saisi l'occasion de ce temps fort cinématographique pour faire un point sur le soutien apporté par la Région à la production et à la diffusion des films dans les salles et festivals.

A ses côtés, **Rosemonde Roussey**, coordonnatrice de la mission de diffusion *Zoom Bretagne*, confiée à *Cinéphare*¹, a présenté le tout nouveau **catalogue Films Bretagne**, qui recense **950 oeuvres** produites ou tournées dans la région. En ligne sur le site www.cinepahre.com, il permet de rechercher des films par titre, court/long métrage, mots dans synopsis, réalisateur/scénariste, acteur/actrice, production/distribution, année, lieux de tournage, genre, langue, mots clés, et de visionner des bandes-annonces ou extraits.

Comment la Région accompagne la filière audiovisuelle bretonne ?

Si la filière audiovisuelle est en bonne santé en Bretagne, elle le doit au travail réalisé par l'ensemble des professionnels, producteurs, réalisateurs, comédiens et techniciens, réseaux de diffusion et festivals, mais aussi au soutien apporté par le bureau **Accueil des tournages en Bretagne** (www.tournagesbretagne.com) et le Conseil régional, via son **fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle (FACCA)**. Inscrit dans un partenariat avec le CNC (2€ Région/1€ CNC), ce fonds, doté de plus de **3 M€ en 2015**, permet d'accompagner entre **5 et 7 longs métrages par an** (jusqu'à 200 000 € par projet), mais aussi des courts métrages (1^{ère} Région de France en termes de soutien), documentaires et films d'animation. Pour être recevables, les projets doivent remplir des conditions liées au territoire : auteur/réalisateur habitant la Bretagne, producteur en Bretagne, tournage pour partie en Bretagne ou techniciens et comédiens recrutés en Bretagne.

Dans un souci de simplification, la Région bénéficie depuis peu d'une **délégation de compétence** -autrefois exercée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)- pour le soutien aux manifestations cinématographiques et aux réseaux de salles. Un premier pas vers une décentralisation culturelle qui se traduit par une nouvelle convention Région/CNC/État.

¹ L'association regroupe 33 salles de cinéma indépendants et associations de cinéphiles en Bretagne. Son objectif est de favoriser la diffusion de films d'art et essai, documentaires, courts métrages et œuvres de répertoire, via la mise en réseau des salles, principalement en milieu rural. Elle propose toute l'année des débats, animations et rencontres avec des réalisateurs, critiques...